

AVIS N° 108 - 2018 / BRVM / DG

UNILEVER COTE D'IVOIRE

Levée de la suspension de cotation

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché qu'en raison de la publication du communiqué de la société UNILEVER CI relatif à son projet d'offre publique de retrait, la suspension de cotation du titre UNILEVER CI (symbole : UNLC) est levée à compter du 05 juillet 2018.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 04 juillet 2018

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim


Birahim DIOUF

